



Convention citoyenne sur les temps de l'enfant : Macron tente la diversion pour ne pas répondre à la colère des personnels et des parents

Montreuil, le 5 mai 2025

Depuis des mois, par la grève, par les blocages, lors de rassemblements... la colère des personnels et des parents d'élèves ne cesse de s'exprimer face au manque de postes dans les écoles et les établissements. En particulier, des délégations de plusieurs départements, parfois structurées en comités, se sont organisées en comité national de liaison et se sont rassemblées à deux reprises devant le ministère pour exiger l'annulation des suppressions de postes, des fermetures de classes et la création des postes nécessaires.

Ainsi les personnels et la population ont commencé à poser les bases d'un front commun pour refuser le délabrement de l'Ecole, mise à mal par le budget d'austérité Bayrou et les contre-réformes qui dégradent les conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves.

Au même moment, les scandales des institutions catholiques Bétharram et Stanislas, dans lesquels les plus hauts sommets de l'Etat sont mouillés jusqu'au cou, ont mis en lumière les montants astronomiques d'argent public versé à ces établissements privés sous contrat pendant que l'Ecole publique manque de tout.

C'est dans ce contexte que le président Macron annonce le lancement d'une « convention citoyenne sur les temps de l'enfant » où serait discuté en particulier la question des temps de vacances et des horaires scolaires.

Cette « convention citoyenne » arrive à point nommé pour camoufler les véritables problèmes auxquels sont confrontés les personnels et les parents d'élèves et pour tenter de diviser ces derniers avec des propositions plus dangereuses et démagogiques les unes que les autres.

Ainsi, le président Macron a déjà indiqué que « la France a des vacances plus longues que dans beaucoup de pays » et qu'« il y a beaucoup de pays qui ne partent en vacances qu'à partir du 14 juillet. On a des vacances qui sont très très longues l'été. » Cette « convention » est donc lourde de menaces vis-à-vis du statut et des conditions de travail des personnels.

Personne n'est dupe de la manœuvre, surtout quand on sait que se prépare un budget 2026 avec au minimum 40 milliards d'euros de coupes supplémentaires... et que le gouvernement craint déjà la réaction des salariés et de la population !

Pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, pour garantir leur droit à l'instruction, l'urgence est de répondre aux revendications exprimées depuis des mois par les personnels et les parents, à savoir annuler les 5 000 fermetures de classes, créer les postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services, accorder enfin un statut de fonctionnaire et un vrai salaire aux AESH, renoncer à l'Acte 2 de l'Ecole inclusive, au « choc des savoirs », à Parcoursup, aux réformes du lycée et du baccalauréat...

La FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir avec les parents d'élèves, et à décider des moyens les plus efficaces de faire valoir leurs revendications. Un préavis de grève est déposé jusqu'aux congés d'été.